



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/47/382
S/24449
14 août 1992

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Point 69 de l'ordre du jour provisoire*
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-septième année

Lettre datée du 13 août 1992, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Sénégal auprès
de l'Organisation des Nations Unies

Je vous fais parvenir, ci-joint, le communiqué publié le 11 août 1992 par le Gouvernement du Sénégal sur la situation en Afghanistan, en vue de sa diffusion comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 69 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Keba Birane CISSE

* A/47/150.

ANNEXE

Communiquée publié à Dakar le 11 août 1992 par le Gouvernement
du Sénégal sur la situation en Afghanistan

La situation en Afghanistan, marquée par l'escalade de la violence fratricide armée entre frères rivaux, constitue une source de très grande préoccupation pour le Sénégal en particulier, pour la oummah en général.

La préoccupation est d'autant plus grande que les espoirs immenses suscités par la lutte victorieuse des moujahidin afghans pour le rétablissement du statut d'Etat indépendant non aligné et islamique de l'Afghanistan risquent de faire place à la peur et à l'incompréhension au grand détriment du peuple afghan déjà fortement éprouvé par 14 années de guerre civile et de privations de toutes sortes.

Au regard de tout ce qui précède, S. E. M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal et Président en exercice de l'Organisation de la Conférence islamique, lance un appel pressant à tous les fils de l'Afghanistan pour qu'ils fassent preuve de retenue et d'esprit de conciliation et les exhorte à observer un cessez-le-feu immédiat afin d'épargner les populations civiles de Kaboul et de permettre la poursuite du retour et de la réinsertion des réfugiés afghans ainsi que l'acheminement de l'assistance humanitaire internationale.
